

Règlements Facebook et Instagram Dreamer

REGLEMENT JEU CONCOURS INSTAGRAM – DREAMER

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Rapido SAS, dont le siège social est situé :
414 rue des Perrouins, CS 20019, 53101 Mayenne Cedex – France.

2. Intitulé du jeu

Le jeu-concours porte le nom : “Jeu Concours Instagram France Passion x Dreamer”.

3. Dates du concours

Le concours se déroule sur Instagram du vendredi 06 mars 2026 à 18h00 (heure de Paris) au vendredi 20 mars 2026 à 09h00 (heure de Paris).

Toute participation en dehors de ces dates ne sera pas prise en compte.

4. Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne résidant en Europe, âgée de 18 ans ou plus, disposant d'un compte Instagram public ou privé.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Ne peuvent pas participer : les employés du Groupe Rapido ou de France Passion ainsi que leurs familles vivant sous le même toit.

5. Modalités de participation

Pour participer, chaque utilisateur doit :

Se rendre sur le post du concours publié par @dreamervanfr

Commenter en partageant le lieu le plus insolite dans lequel ils ont dormi en fourgon / camping-car.

Une seule participation (un seul commentaire pris en compte) par personne.

Tout commentaire contraire à l'ordre public, discriminatoire, injurieux ou ne respectant pas les règles d'Instagram sera automatiquement exclu.

Le like du post, l'abonnement aux comptes Instagram de Dreamer et de France Passion et le tag d'un ami ne sont pas obligatoires.

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi l'ensemble des participations conformes.

Le tirage au sort aura lieu au plus tard le lundi 23 mars 2026.

Les 5 gagnants seront contactés par message privé Instagram au plus tard le lundi 23 mars 2026.

7. Lots

Les 5 gagnants recevront chacun :

1 guide des étapes France Passion valable de mars 2026 à fin mars 2027.

Valeur indicative d'un guide : 35,90€.

En fonction de la nationalité des gagnants, les guides seront envoyés en langue française ou la version traduite du guide en anglais et allemand. A noter que les adresses référencées dans le guide sont toutes en France.

Les lots ne peuvent être ni échangés, ni modifiés, ni remboursés. Les guides seront envoyés par voie postale, directement par France Passion, après réception des coordonnées postales.

8. Remise des lots

Les gagnants disposent de 15 jours après réception du message privé pour transmettre leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale exacte, numéro de téléphone, adresse électronique).

À défaut de réponse dans ce délai, le gagnant perd son droit au lot, et un autre participant pourra être tiré au sort.

9. Responsabilité

Instagram n'est ni organisateur, ni parrain, ni associé au concours.

Instagram ne peut être tenu responsable en cas de problème lié au déroulement du jeu.

Rapido SAS ne saurait être tenue responsable :

- en cas de dysfonctionnement du réseau Instagram,
- en cas de participation incomplète ou illisible,
- en cas de problèmes liés à l'acheminement postal.

10. Protection des données

Les données collectées (identifiants Instagram + coordonnées postales des gagnants) sont utilisées uniquement pour :

- la gestion du concours,
- l'envoi des lots.

Elles ne seront ni vendues, ni cédées, ni réutilisées à des fins commerciales.

Les participants peuvent demander la suppression ou modification de leurs données en écrivant à : info@rapido.fr.

11. Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

REGLEMENT JEU CONCOURS FACEBOOK – DREAMER

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Rapido SAS, dont le siège social est situé :
414 rue des Perrouins, CS 20019, 53101 Mayenne Cedex – France.

2. Intitulé du jeu

Le jeu-concours porte le nom : “Jeu Concours Facebook France Passion x Dreamer”.

3. Dates du concours

Le concours se déroule sur la page Facebook de Dreamer du vendredi 06 mars 2026 à 18h00 (heure de Paris) au vendredi 20 mars 2026 à 09h00 (heure de Paris). Toute participation en dehors de ces dates ne sera pas prise en compte.

4. Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne résidant en Europe, âgée de 18 ans ou plus, disposant d’un compte Facebook public ou privé. La participation est gratuite et sans obligation d’achat.

Ne peuvent pas participer : les employés du Groupe Rapido ou de France Passion ainsi que leurs familles vivant sous le même toit.

5. Modalités de participation

Pour participer, chaque utilisateur doit :

Se rendre sur le post du concours publié par « dreamervanfr ». Publier en commentaire une photo de sa plus belle étape en camping-car / fourgon aménagé.

Tout commentaire contraire à l'ordre public, discriminatoire, injurieux ou ne respectant pas les règles de Facebook sera automatiquement exclu.

Le like du post, l’abonnement aux pages Facebook de Dreamer et de France Passion et le tag d’un ami ne sont pas obligatoires. Ces actions n’influencent pas le classement final.

Le participant doit être titulaire des droits sur la photo publiée. Si des personnes identifiables apparaissent, leur accord est nécessaire. Les photos ou commentaires contraires aux règles de Facebook ou à l’ordre public seront supprimés.

Seuls les likes visibles sur Facebook au moment de la clôture comptent. Les réactions autres que les « likes » (ex : ❤️ , 😄 ...) sont comptabilisées également.

Une seule photo (un seul commentaire) par participant.

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés selon un classement basé sur le nombre de « likes » obtenus sur leur commentaire-photo. Les 5 photos ayant recueilli le plus de likes au 4 mars 2026 à 9h00 seront déclarées gagnantes. En cas d’égalité, le Groupe Rapido départagera les ex aequo selon l’originalité de la photo.

Les 5 gagnants seront contactés par message privé Facebook Messenger au plus tard le lundi 23 mars 2026.

7. Lots

Les 5 gagnants recevront chacun :

1 guide des étapes France Passion valable de mars 2026 à fin mars 2027.

Valeur indicative d'un guide : 35,90€.

En fonction de la nationalité des gagnants, les guides seront envoyés en langue française ou la version traduite du guide en anglais et allemand. A noter que les adresses référencées dans le guide sont toutes en France.

Les lots ne peuvent être ni échangés, ni modifiés, ni remboursés. Les guides seront envoyés par voie postale, directement par France Passion, après réception des coordonnées postales.

8. Remise des lots

Les gagnants disposent de 15 jours après réception du message privé pour transmettre leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale exacte, numéro de téléphone, adresse électronique).

À défaut de réponse dans ce délai, le gagnant perd son droit au lot, qui sera réattribué au participant suivant dans le classement.

9. Responsabilité

Facebook n'est ni organisateur, ni parrain, ni associé au concours.

Facebook ne peut être tenu responsable en cas de problème lié au déroulement du jeu. Rapido SAS est seule responsable de l'organisation et du déroulement du concours.

Rapido SAS ne saurait être tenue responsable :

- en cas de dysfonctionnement du réseau Facebook,
- en cas de participation incomplète ou illisible,
- en cas de problèmes liés à l'acheminement postal.

10. Protection des données

Les données collectées (profils Facebook + coordonnées postales des gagnants) sont utilisées uniquement pour :

- la gestion du concours,
- l'envoi des lots.

Elles ne seront ni vendues, ni cédées, ni réutilisées à des fins commerciales.

Les participants peuvent demander la suppression ou modification de leurs données en écrivant à : info@rapido.fr.

11. Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement.